

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP IADT**  
**le 7 septembre 2020 à 12h**

**Présents :**

Monsieur Mathias BERNARD (Président Université Clermont Auvergne et Président délégué de l'IADT)  
Monsieur Pierre DANIEL (Conseil Départemental Puy-de-Dôme)  
Monsieur Damien TREMEAU (Directeur Général Adjoint de VetAgro Sup)

**Excusé(s) (ayant délégué leur pouvoir) :**

Monsieur Jean-Pierre BRENAS (Conseiller Régional et Président de l'IADT) ayant délégué son pouvoir à Monsieur Mathias BERNARD  
Madame Corinne COUPAS (Conseillère Départementale allier) ayant délégué son pouvoir à Monsieur Damien TREMEAU

**Invités sans voix délibérative :**

Monsieur Laurent RIEUTORT (Directeur de l'IADT)  
Emilie MIRALTO-COLIN (Secrétaire Générale de l'IADT)

L'ensemble des membres du GIP étant présents ou représentés, le quorum est réuni.  
Ainsi, Monsieur Mathias BERNARD, Président-délégué du GIP IADT, ouvre la réunion à 12h.

En préambule, Monsieur Mathias BERNARD annonce que Monsieur Jean-Pierre BRENAS retenu par la visite du Ministre délégué chargé des comptes publics ne pourra être présent, et qu'en tant que Président-délégué il assurera donc la présidence de ce Conseil d'Administration.

**1. Adoption du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 4 mars 2020**

**Le compte-rendu du 4 mars 2020 est adopté à l'unanimité.**

**2. Présentation de Monsieur Damien TREMEAU**

Monsieur Damien TREMEAU, nouveau Directeur Général Adjoint du campus agronomique de Clermont-Ferrand, a officiellement pris ses fonctions le lundi 1er juin 2020, suite au départ à la retraite d'Etienne JOSIEN. A ce titre il siège aux conseils d'administration et assemblées générales de l'IADT. Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, il a exercé la fonction de directeur et/ou directeur adjoint dans divers Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles en France et au sein de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine. Il a consacré également une partie de sa carrière à l'inspection de l'enseignement agricole au service du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Avant son arrivée à VetAgro Sup, Monsieur Damien TREMEAU était conseiller aux affaires agricoles adjoint à l'Ambassade de France au Maroc.

Monsieur Laurent RIEUTORT le remercie de participer aux travaux de l'IADT et rappelle en quelques mots l'historique de la participation de VetAgro Sup à la construction du GIP IADT. Histoire fortement liée à l'histoire ancienne de collaboration de l'ENITA puis de VetAgro Sup dans le cadre d'un Master sur les questions de développement territorial qui remonte à 16 ans. C'est pourquoi, VetAgro Sup s'est naturellement investi dans la construction et dynamique de cet outil original et unique en France.

Monsieur Mathias BERNARD en profite pour annoncer que le GIP IADT a été très favorablement évalué dans le rapport d'évaluation HCERES de l'UCA. Il a été dit identifié comme étant un outil original et exemplaire en terme de partenariats entre des établissements et des collectivités sur des projets très opérationnels.

Monsieur Mathias BERNARD poursuit le propos en annonçant qu'un des enjeux du futur établissement expérimental serait aussi de s'appuyer sur cet outil de site en adéquation étroite avec les territoires. Ce sera certainement évoqué lors de prochaines réunions.

### **3. Point administratif**

#### **Renouvellement agrément formations élus locaux**

Emilie MIRAUULT-COLIN rappelle que le dossier de demande de renouvellement de l'agrément pour la formation des élus avait été constitué et transmis en février 2020 au Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales par l'intermédiaire de la Préfecture.

Suite à l'avis du Conseil National de la Formation des Elus Locaux, l'IADT a reçu le 31 août la décision du Ministère notifiant le non renouvellement de l'agrément.

Le CNFL a considéré que le bilan pédagogique présenté par l'organisme est insuffisant et témoigne d'une offre de formation spécialisées inadaptée aux besoins généraux des élus locaux et qu'en dépit du faible bilan présenté, l'offre de formation dans le cadre de la demande de renouvellement est identique aux formations précédemment réalisées, et ne correspond pas aux besoins des élus locaux dans l'exercice quotidien de leur mandat.

Monsieur Laurent RIEUTORT revient sur les arguments avancés :

- Le bilan modeste des formations dispensées, est une réalité déjà discutée à de nombreuses reprises lors de CA précédents et qui s'explique en partie du fait que ce ne soit pas l'activité principale du GIP.
- Formations spécialisées inadaptées aux besoins des élus locaux. Cet argument semble discutable car même si le bilan est modeste, les formations dispensées ont toujours été bien évaluées par les élus. De plus des élus siègent dans les instances du GIP et valident l'offre de formation.

Pour information, AgroParistech n'a pas eu son agrément renouvelé non plus. En revanche l'AMF a obtenu l'agrément alors que cela ne relève pas vraiment de son domaine de compétence.

Ces décisions sont peut-être le résultat d'un choix stratégique national de confier les formations aux associations d'élus et non aux établissements d'enseignement supérieur.

Emilie MIRAUULT-COLIN indique qu'il est possible de faire un recours gracieux auprès du Ministre dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de refaire ultérieurement une nouvelle demande d'agrément.

Sur proposition de Monsieur Pierre DANIEL, tous les membres du GIP IADT souhaitent faire un recours gracieux afin de montrer que les membres du GIP souhaitent manifester leur désaccord au regard de cette décision. La question sera également posée à Monsieur Jean-Pierre BRENAS.

Monsieur Pierre DANIEL suggère également de demander un rendez-vous afin de comprendre les réelles raisons de cette décision.

## Avenant n°1 à la Convention Constitutive du GIP IADT

Emilie MIRAUULT-COLIN dit que toutes les démarches pour le renouvellement du GIP IADT ont bien été finalisées.

- Avenant n°1 signé par tous les membres
- Publication de l'arrêté et de l'avenant à la Préfecture de région
- Changement de nom au répertoire SIRENE

## Renouvellement de la convention IADT/UCA

Emilie MIRAUULT-COLIN indique que malgré plusieurs relances faites auprès de l'UCA, avant le confinement, la procédure de renouvellement du conventionnement IADT/UCA n'a pas avancé. Nous sommes donc actuellement hors conventionnement. Pour rappel :

- Convention de mise à disposition des locaux (fin au 31/12/2019)
- Convention numérique (fin au 31/12/2019)
- Convention entretien (31/12/2018)
- Convention téléphonie (fin 31 mars 2018)

Cette situation est problématique principalement sur les questions d'occupation du bâtiment et de justification des modalités de financement du matériel.

Monsieur Mathias BERNARD propose de recontacter rapidement Monsieur François PAQUIS DGS de l'UCA afin qu'il puisse mobiliser toutes les directions de l'UCA concernées par ce conventionnement.

## 4. Présentation pour rappel du Budget Prévisionnel 2020

Charges	BP 2020	Produits	BP 2020
<i>Immobilisations</i>			
<i>Charges de personnel (Cpte 64)</i>	12 700€	<i>Produits d'intervention (Cpte 74)</i>	245 400€
<i>Charges de fonctionnement (Cptes 60-61-62)</i>	253 981,3€	<i>Produits de fonctionnement (Cpte 70)</i>	31 550€
<i>Charges d'intervention pour compte de tiers (Cpte 65)</i>	32 400€	<i>Produits d'intervention pour compte de tiers (Cpte 75)</i>	32 400€
<i>Dotations aux amortissements (Cpte 68)</i>	114301,41€	<i>Reprises sur amortissements (Cpte 78)</i>	104032,7€
<b>Total des charges</b>	<b>413 382,7</b>	<b>Total des produits</b>	<b>413 382,7</b>

Emilie MIRAUULT-COLIN rappelle dans les grandes lignes le budget primitif voté en CA du 18 novembre 2019.

## 5. Situation budgétaire au 7 septembre 2020

Dépenses	BI 2020	Réalisé	Recettes	BI 2020	Réalisé
60. Achats	38200€	21210,42€	70. Vente produits/prestations	31 550€	13 170€
61. Services extérieurs	23 500€	17571,75€	74. Subventions d'exploitations	245 400€	245 222,5€
62. Autres Services Extérieurs	192 281,34€	45 576,68€	75. Autres produits de gestion courante	32 400€	5 400€
64. Charges de	12 700€	1983,73€			

personnel					
65. Autres charges de gestion courante	32400€	5400€			
68. Dotations aux amortissements	114 301,4€	114 301,4€	78. Reprise sur amortissements	104 032,75	104 032,75€
<b>Total</b>	<b>413 382,7€</b>	<b>206 043,98€</b>	<b>Total</b>	<b>413 382,7€</b>	<b>367 825,25€</b>

Emilie MIRAUULT-COLIN présente la situation financière au 7 septembre 2020.

⇒ Pour les **dépenses**, Emilie MIRAUULT-COLIN précise que :

1/ Pour le compte 62-Autres services extérieurs, les dépenses ont été réalisées seulement à hauteur de 23,7%. Ce taux s'explique par la non réception des factures de l'UCA pour la mise à disposition des personnels pour l'exercice 2020.

2/ Pour le compte 64 - Charges de personnel des recrutements de stagiaire sur projets étaient prévus mais non réalisés en raison de la crise sanitaire.

3/ Pour le compte 65-Autres charges courantes, il s'agit du montant de la subvention régionale pour le dispositif FACTEUR reversée à ce jour à l'EPCI Val de Drôme en Biovallée.

⇒ Pour les **recettes**, Emilie MIRAUULT-COLIN précise que :

1/ pour le compte 70-Vente de produits/prestations les recettes liées aux projets collectifs sont en cours. Pour les locations malgré des annulations en raison du confinement, 97% des recettes prévisionnelles ont été réalisées. La baisse essentielle des recettes prévues s'explique par les formations d'élus qui ne pourront être réalisées en raison du non renouvellement de l'agrément. Les premiers devis réalisés suite au second tour des municipales s'élevaient à 8100 euros soit 90 % du prévisionnel.

2/ Pour le compte 75-Autres produits de gestion courante. Les 24 000 euros versés par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes pour le dispositif FACTEUR correspondant à une avance de 20% de la subvention ont été mis sur un compte d'attente et seuls les 5400 euros reversés à l'EPCI Val de Drôme en Biovallée ont été comptabilisés en recettes à ce jour.

## 6. Impact de la crise sanitaire / état d'avancement des projets 2020

La crise sanitaire a assurément impactée les activités de l'IADT.

- Les formations initiales : restitutions des projets collectifs tuteurés perturbées, stages annulés ou repoussés.
- Les formations d'élus : le report du second tour des élections à la fin du mois de juin n'a pas permis de dispenser des formations durant le printemps et l'été 2020.
- Le projet Cultrural+ : le meeting prévu à l'IADT du 25 au 29 mai a été reporté.
- Le projet AMORCE le séminaire prévu le 15 mai a été organisé mais intégralement en visioconférence.
- Le dispositif FACTEUR a doublement été impacté par la crise sanitaire et le report des élections. Certains EPCI ont souhaité attendre les nouveaux conseils communautaires avant d'avancer concrètement sur le dispositif.

## 7. Rentrée universitaire : conditions d'accueil des étudiants et manifestations à l'IADT

Emilie MIRAUULT-COLIN précise que l'IADT met en place, en collaboration avec le Service de Prévention des Risques de l'UCA, tous les protocoles nécessaires afin d'accueillir les étudiants selon les recommandations et

directives de l'UCA. La jauge de l'amphithéâtre a été divisée par 2, désinfection en début et fin de cours des tables dans les salles de cours, protection des claviers et souris dans les salles informatiques, organisation d'un sens de circulation dans les escaliers, interdiction d'utiliser l'espace détente pour se restaurer.

Emilie MIRAUULT-COLIN est en contact avec le service de prévention des risques de l'UCA doit livrer et installer quinze distributeurs de Gel Hydroalcoolique

Pour les **personnels de l'UCA ou les personnes extérieures**, accueil possible si le respect des règles sanitaires en vigueur est garanti.

Emilie MIRAUULT-COLIN est en contact avec les services compétents de l'UCA pour la livraison et l'installation de quinze distributeurs de Gel Hydroalcoolique à répartir sur l'ensemble du bâtiment.

Grégoire ROUCHIT, responsable numérique de l'IADT, organise, en partenariat avec la Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information de l'UCA, les outils nécessaires pour pouvoir assurer des cours/soutenances et réunions avec des publics à distance.

Laurent RIEUTORT et Emilie MIRAUULT-COLIN rappelle la nécessité que l'IADT soit informé et invité à participer à certaines réunions d'information de l'UCA.

## 8. Programmation du 1<sup>er</sup> semestre

### ⇒ Formations /manifestations étudiantes

Laurent RIEUTORT annonce qu'en raison de la crise sanitaire il avait été décidé, dès le printemps dernier, de ne pas organiser la semaine transversale de pré-rentrée comme les autres années. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, d'autres manifestations dans un format différent pourraient être envisagées dans les prochains mois.

Les projets collectifs tuteurés pour l'année universitaire 2020/2021 devraient se mettre en place dans les prochaines semaines avec les commanditaires, les tuteurs pédagogiques et les étudiants.

### ⇒ Colloques

- Après plusieurs reports, le **colloque interdisciplinaire et international** « *Du quartier à la ville apprenante : résiliences et dynamiques territoriales face aux crises* », sera organisé en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand les 14 et 15 octobre 2020 à l'IADT. Compte tenu de la situation sanitaire le colloque se déroulera en présentiel et à distance. Le programme prévisionnel est distribué aux membres du CA.
- L'IADT accueillera les **14èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales** (SFER-INRAE-CIRAD) les 10 et 11 décembre 2020.

### ⇒ Projets

- **Cultrural +** : Dans le cadre de ce projet européen, l'IADT doit organiser la semaine de rencontre (séminaire, formations, visites de terrain) début novembre. Comme ce projet associe des partenaires universitaires, des collectivités, des entrepreneurs et des associations (Espagne, Portugal, Italie, Grèce et France), l'IADT est en cours de discussion avec le porteur du projet afin de prendre toutes les décisions nécessaires quant aux modalités d'organisation d'un tel évènement en présentiel.
- **Dispositif FACTEUR** : Suivi des comités locaux et des premières actions à lancer dès le début de l'année universitaire.

## 9. Questions diverses

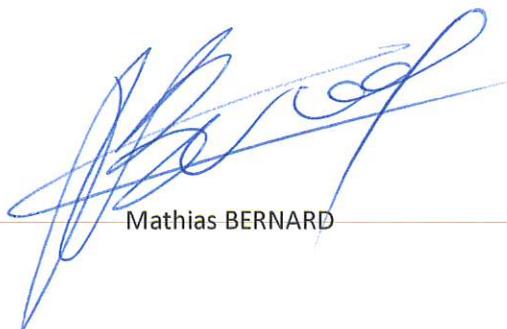
Émilie MIRAULT-COLIN rappelle qu'un Conseil d'Administration suivi d'une Assemblée Générale doivent être fixés fin novembre ou début décembre.

En l'absence de Monsieur Jean-Pierre BRENAS Président du GIP IADT la date sera fixée ultérieurement.

Monsieur Mathias BERNARD remercie les participants et clôt la réunion à 14h00.

Clermont-Ferrand, le 7 septembre 2020

Le Président-Adjoint du GIP



Mathias BERNARD

Le Secrétaire de séance



Laurent RIEUTORT